Commune de SAINT PIERRE AIGLE
Le maire, Didier BAZIN

le 28 octobre 2022

CARRIERES DU BASSIN PARISIEN
LE MONT BLANC
02200 SEPTMONTS

REÇU le
03 NOV. 2022

A l'attention de : Mr Alain THIENOT

Objet : Réaménagement agricole de la carrière de Saint-Pierre-Aigle

Avis de la commune concernant la demande de prolongation de la durée d'exploitation.
Adresse : Voie communale n°3 de Chafosse au Translon - Lieux-dits ''Les Fourneaux Est, Les Fourneaux''
Référence : Arrêtés préfectoraux du 19 mars 2001, du 12 juillet 2018, du 6 juin 2019, du 27 avril 2020

Monsieur le Président,

Dans votre courrier du 27 septembre 2022, vous exposez votre intention de demander une extension de délai. Vous expliquez les raisons pour lesquelles l'entreprise TERSEN-COSSON à laquelle vous avez confié le soin de mener à bien le réaménagement agricole de la carrière de Saint Pierre Aigle ne sera pas en mesure de terminer au terme fixé du 27 février 2023.

A la suite de la visite de terrain du 14 octobre 2022, je prends acte du volume de réaménagement restant à réaliser et estimé à 161000 m3, des travaux déjà réalisés ainsi que de la finalisation des mesures écologiques.

Au regard de ces éléments, je soussigné Mr BAZIN, Maire de Saint Pierre Aigle, donne un avis favorable à la demande de prolongation d'un délai de 24 mois soit jusqu'au 27 février 2025, sous réserve de l'obtention des autorisations préfectorales nécessaires.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Veuillez recevoir, Monsieur, mes sincères salutations

Le Maire
Didier BAZIN